

SGDL

@suivre

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
tél : 01 53 10 12 15 - www.sgdL.org
courriel : communication@sgdL.org

Chers auteurs,

Dès le début de la crise sanitaire, la [Société des Gens de Lettres a alerté le Gouvernement sur les conséquences économiques de cette crise pour les auteurs du livre](#), qui vont subir des pertes de revenus importantes en raison :

- de l'annulation de toutes les rencontres publiques (manifestations littéraires, résidences, rencontres scolaires, ateliers d'écriture, conférences...), dans lesquelles les auteurs étaient invités à intervenir, en France comme à l'étranger ;
- de la chute des ventes de livres liée à la fermeture des librairies ;
- du risque de report ou d'annulation de certaines parutions pouvant entraîner le non-versement des à-valoir ;
- du risque de report ou d'annulation de la signature de contrats d'édition pour des projets en cours...

A l'issue des réflexions conduites par la Société des Gens de Lettres en lien avec le Ministère de la Culture, le Gouvernement a annoncé vendredi 27 mars 2020 [certaines mesures d'urgence destinées à amortir les pertes de revenus des auteurs](#) découlant de la crise sanitaire en cours.

Ainsi, **les auteurs pourront bénéficier de l'ensemble des dispositifs mis en place pour les travailleurs indépendants**, à savoir :

- **une aide de 1 500€ destinée à compenser les pertes de revenus constatées au mois de mars 2020.** Pour en bénéficier, vous devrez justifier d'une baisse de revenus d'au moins 70% au mois de mars 2020 par rapport à vos revenus constatés en mars 2019. Cette mesure pourrait être reconduite au mois d'avril.
- un **report ou un étalement du paiement de vos loyers, factures d'eau, d'électricité et de gaz** si vous occupez des locaux professionnels ou commerciaux ;
- un **report ou étalement du paiement de vos charges sociales et impôts** ;
- le **versement des indemnités journalières de l'assurance maladie en cas d'arrêt de travail pour garde d'enfant à domicile** du fait du confinement.

Le Ministre de la Culture a par ailleurs :

- appelé l'ensemble des structures organisatrices de **rencontres** qui avaient prévu de faire intervenir des auteurs (manifestations littéraires, rencontres scolaires, résidences...) à honorer le **versement des rémunérations prévues au titre de leurs interventions annulées.**
- autorisé les **société de perception et de répartition des droits** (SOFIA...) à employer une partie des sommes collectées au titre de la gestion collective obligatoire afin de mettre en place des **mécanismes de solidarité à destination des auteurs.**

Le **Centre national du Livre** a quant à lui assoupli, à compter du 16 mars et pour toute la durée de la crise, le règlement de certains de ses dispositifs d'aide aux auteurs :

- le versement du solde des **bourses de création** interviendra dès la réception par le CNL du manuscrit achevé (sans attendre la publication de l'ouvrage) ;
- les **bourses de résidence** seront versées aux auteurs, y compris en cas d'annulation ou de report de la résidence ;
- la date limite de dépôt des **demandes de bourses de résidence liées à un projet BD** est repoussée au 7 mai 2020.

Le Centre national du Livre et la SOFIA ont par ailleurs tous deux pris l'engagement de maintenir en 2020 leurs subventions aux **manifestations littéraires annulées**, charge à celles-ci d'honorer en contrepartie le **versement aux auteurs des rémunérations initialement prévues au titre de leurs interventions**.

Enfin, le Centre national du Livre va mobiliser **5M€ pour doter un fonds d'aide d'urgence** aux acteurs de la chaîne du livre. Des discussions sont actuellement en cours pour envisager la création d'un **dispositif d'aide d'urgence** aux auteurs du livre destiné à compenser des pertes de revenus qui ne pourraient être couvertes par les mécanismes déjà en place.

Vous trouvez sur notre [site](#) l'ensemble des informations relatives aux démarches à effectuer pour bénéficier de ces différents dispositifs de soutien. Cette page sera régulièrement actualisée.

Durant cette période, [toute l'équipe de la SGDL](#) reste plus que jamais mobilisée et à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Prenez soin de vous. Respectez les recommandations sanitaires. Restez confinés !

Confraternellement,

La Société des Gens de Lettres